Syndicat National des Écoles
Le syndicat du 1er degré
sne-csen.net

Un pacte revigoré pour les remplacements pour tous

Paris, le 13/10/2026

Monsieur le Ministre,

Vous avez annoncé le 8 octobre que vous alliez avoir les moyens de regonfler le budget alloué au pacte de manière à financer des remplacements de courte durée dans le 2nd degré. L'existence de cette manne inattendue est une excellente nouvelle, à laquelle nous espérons que vous comptez évidemment associer les professeurs des écoles.

En effet, les professeurs des écoles assurent aujourd'hui, sans contre-partie, un service de veille permanent en matière de remplacement puisque, en l'absence de moyen de remplacement, les PE accueillent et s'occupent des élèves de leurs collègues absents, que l'absence soit prévisible ou non. La simple équité avec nos collègues du 2nd degré plaide pour une rémunération de ce travail supplémentaire, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit.

Le SNE vous demande donc de faire bénéficier les enseignants du 1er degré de la même augmentation de budget pour le pacte que leurs collègues du 2nd ou d'instaurer une indemnité de sujétion spéciale de remplacement en faveur de l'ensemble des PE.

Je vous assure de notre dévouement à la cause de l'Éducation nationale et vous adresse, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Philippe Ratinet
Président du SNE

Contacts : Philippe Ratinet, Président national du SNE - Email : president@sne-csen.net - Tel. : 06 16 53 61 09
SNE - CSEN – 9, rue Voltaire – 67550 Vendenheim - Site : www.sne-csen.net